

# CAPACITE 2

## Epreuves d'admissibilité – 1<sup>ère</sup> session

**Attention** : un même groupe peut avoir une même épreuve répartie sur plusieurs amphis dans 2 bâtiments. Veuillez consulter les listes (affichées au 1<sup>er</sup> étage) afin de connaître votre lieu d'épreuve exact. Si vous n'apparaissez pas sur les listes vous devez vous présenter de toute urgence au service de la scolarité afin de vous y faire rajouter.

### LUNDI 23 AVRIL 2018

EPREUVE	HORAIRE	SALLE	Nbre d'ETUDIANTS	ENSEIGNANT
<b><u>Matin</u></b>				
PROCEDURE CIVILE ET VOIES D'EXECUTIONS	8h30 - 11h30	AMPHI 007	3	Mme HUGON

### MERCREDI 25 AVRIL 2018

EPREUVE	HORAIRE	SALLE	Nbre d'ETUDIANTS	ENSEIGNANT
<b><u>Matin</u></b>				
DROIT PENAL ET PROCEDURE PENALE	8h30 - 11h30	AMPHI D	10	Mme PONSEILLE

### JEUDI 26 AVRIL 2018

EPREUVE	HORAIRE	SALLE	Nbre d'ETUDIANTS	ENSEIGNANT
<b><u>Matin</u></b>				
ECONOMIE POLITIQUE	8h30 - 11h30	AMPHI D	6	M. GOUARD

# CAPACITE 2

## Epreuves d'admissibilité – 1<sup>ère</sup> session

**Attention** : un même groupe peut avoir une même épreuve répartie sur plusieurs amphis dans 2 bâtiments. Veuillez consulter les listes (affichées au 1<sup>er</sup> étage) afin de connaître votre lieu d'épreuve exact. Si vous n'apparaissez pas sur les listes vous devez vous présenter de toute urgence au service de la scolarité afin de vous y faire rajouter.

### MERCREDI 2 MAI 2018

EPREUVE	HORAIRE	SALLE	Nbre d'ETUDIANTS	ENSEIGNANT
<b><u>Matin</u></b>				
DROIT SOCIAL	08h30 – 11h30	AMPHI C	1	Mme ENJOLRAS

⊗ VOUS ETES CONVOQUE UNE DEMI HEURE AVANT LE DEBUT DES EPREUVES.

⊗ RETARD : « AUCUN ETUDIANT N'EST ADMIS A COMPOSER APRES L'ACHEVEMENT COMPLET DE LA DISTRIBUTION DES SUJETS »

⊗ LA CARTE D'ETUDIANT ou TOUTE AUTRE PIECE D'IDENTITE (avec photo) EST A PRESENTER OBLIGATOIREMENT